

## Bachelier en enseignement section 3 sciences

|                                                                         |                           |                              |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                              |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                              |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            |                           |                              |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11                                               | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RN2001 Didactiser le développement durable                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                | PERN2B01DD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                               | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ESB2010                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Anne-Françoise MARCHAND</b> (marchandaf@helha.be)<br/> Maryline FAYT (faytm@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Isabelle AVET</b> (aveti@helha.be)<br/> Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be)<br/> <u>HELHa Loverval</u><br/> <b>Patricia SOWULA</b> (sowulap@helha.be)<br/> Baptiste CUEVELIER (cuvelierba@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE poursuit plusieurs visées :

Identifier et expliciter les orientations du Tronc commun en termes de développement durable.

Intégrer des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui pourront être transférés sur le terrain.

Vivre et concevoir des projets/activités interdisciplinaires en équipe en vue d'éduquer au développement durable.

Apprendre à coopérer et à collaborer avec ses pairs et/ou avec d'autres partenaires.

Constituer et/ou développer des outils et dispositifs pédagogiques qui pourront être expérimentés et mis en place dans sa pratique future.

*Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.*

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et

- réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**
- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera à même :

- D'explicitier et d'exemplifier le concept de développement durable en faisant notamment référence aux piliers qui le soutiennent et à des situations dans lesquelles le développement durable est mis en pratique
- De proposer et/ou de transposer des scénarios d'éducation au développement durable dans un cadre disciplinaire et/ou interdisciplinaire.
- De porter un regard critique sur des dispositifs relatifs à l'éducation au développement durable en faisant référence au concept de développement durable, à son caractère systémique et à long terme et au référentiel du Tronc commun.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN2B01DDA Didactiser le développement durable

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN2B01DDA Didactiser le développement durable

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Didactiser le développement durable                               |                                                                                |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                       | 22_PERN2B01DDA                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                      | ZESB2011                                                                       |                 |             |
| Bloc                                                              | 2B                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                      | 4 C                                                                            | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Isabelle AVET</b> (aveti@helha.be)<br>Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        | 40                                                                             |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français                                                                       |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Nous vivons une période décisive pour l'humanité. Il est de notre responsabilité de concevoir un modèle de société durable, qui nous permette de protéger notre environnement et de bâtir un monde plus équitable.

Cette unité d'enseignement a été conçue pour que les étudiants, futurs enseignants, puissent éduquer et former au développement durable.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera à même :

D'acquérir une maîtrise intellectuelle du concept développement durable

De comprendre le monde et son fonctionnement en appliquant l'approche systémique

De mettre en évidence les liens entre le Tronc commun et le développement durable dans son domaine

De proposer et/ou de transposer des scénarios d'éducation au développement durable dans un cadre disciplinaire et/ou interdisciplinaire.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Dans le cadre de ce cours, des approches, concepts, outils, démarche pédagogique seront proposés.

#### Démarches d'apprentissage

Exposés, activités ludiques, travaux de groupe, lectures, recherches ... seront quelques-unes des démarches permettant à l'étudiant de didactiser le développement durable

#### Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

#### Sources et références

Cfr notes de cours, Ppt et ConnectED

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de cette UE portera sur :

- Partie 1 : épreuve écrite portant sur les contenus pédagogiques (25% de la note finale)
- Partie 2 : épreuve écrite portant sur les concepts du développement durable (25% de la note finale)
- Partie 3 : épreuve intégrée (50%)

La cote de l'UE sera :

- Si les trois parties sont réussies, la moyenne pondérée s'applique.
- Si la partie 1 et/ou 2 est en échec, la note de l'UE sera = 8/20
- Si les notes des parties 1, 2 et 3 sont en échecs la note de l'UE sera = 5/20

L'étudiant ne repasse au Q3 que la partie ou les parties en échec.

En ce qui concerne l'évaluation intégrée, l'étudiant dispose de deux possibilités :

Première possibilité : Constituer et/ou développer des outils et dispositifs pédagogiques qui pourront être expérimentés et mis en place dans sa pratique future.

Deuxième possibilité : en collaboration avec le groupe développement durable, constituer et/ou développer des outils et dispositifs pédagogiques qui seront expérimentés sur l'implantation de Leuze.

En cas d'échec, si l'étudiant a choisi la deuxième possibilité, il basculera automatiquement dans la première possibilité au Q3.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Int       | 50 |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Tvs       | 50 |           |   | Tvs + Exe | 100 |

Int = Interrogation(s), Tvs = Travail de synthèse, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

En cas d'échec à l'une ou/et l'autre interrogation, un examen écrit sera organisé au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).